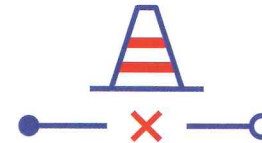


DÉCLARER UN INCIDENT SUR SA LIGNE

Vous rencontrez une panne, un dysfonctionnement : vous devez contacter votre opérateur dont les coordonnées figurent sur votre facture.



DÉCLARER UN DOMMAGE RÉSEAU

Sur le réseau, si vous constatez un câble coupé ou détendu, un poteau ou des équipements du réseau endommagés (portes d'armoires de rue ouvertes, détériorées), vous pouvez le signaler via le lien suivant :

www.dommages.thd42exploitation.fr



Seuls les dommages situés en domaine public seront pris en compte. Les pannes individuelles doivent être signalées auprès de votre opérateur.



CONTACTER LA CELLULE USAGERS :

04 77 430 855 (prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi à partir de 8h

- pour répondre à vos questions sur l'éligibilité, l'adressage ou le raccordement porté par le SIEL-TE : **Choix 1**
- pour un dysfonctionnement ou une panne non résolu avec son opérateur : **Choix 2 (jusqu'à 20h)**



CONSULTER NOS SITES INTERNET

THD42 EXPLOITATION : www.thd42exploitation.fr

SIEL-TE, programme THD42 : www.thd42.fr